



ASSEMBLEE GENERALE

ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE

DU 29 AVRIL 2012 – 34140 MEZE

Procès verbal de l'Assemblée Générale d'ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (AHI)

du dimanche 29 avril 2012 à 14heures 30 à la Salle du Campotel, lac des Sesquiers 34140 Mèze

L'Assemblée s'est réunie après que tous les membres de l'Association aient été régulièrement convoqués au moins 3 semaines avant la date de ce jour.

Il résulte de la feuille de présence que sont présents ou représentés 133 membres représentant l'ensemble des membres d'Assistance Humanitaire Internationale. Les procurations se montent au nombre de 80.

Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint ; soit la présence à l'Assemblée Générale d'au moins un quart des membres en exercice, le vote par procuration étant admis. Les délibérations portées sur l'ordre du jour sont donc soumises au vote.

En préambule de la tenue de l'assemblée, le Président informe que les procurations reçues se prononcent unanimement pour un vote positif sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour et soumises au vote.

Le Président et la secrétaire de l'Assemblée ont procédé à la certification de la feuille de présence ; puis le Président a donné connaissance aux membres présents de l'ordre du jour, conforme à la convocation et qui est le suivant :

1-Présentation du rapport moral de l'association pour l'année 2011

2-Rapport financier

3-Fixation du montant de cotisation

4-Présentation des objectifs

5-Délibération : demande de reconnaissance d'utilité publique et approbation des futurs statuts sous réserve de l'obtention de ladite reconnaissance d'utilité publique.

6- Modification de l'article 11 des statuts actuels.

7-Nominations au Conseil d'Administration

8-Questions diverses

Puis le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour :

I) Accueil des adhérents présents et présentation du rapport moral

Chers adhérents, soyez les bienvenus pour cette Assemblée Générale 2012, qui marque le début de la sixième année d'existence d'AHI.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Cette année, AHI a pris un peu plus d'envergure. L'investissement toujours plus efficace des membres qui la constituent conforte cet esprit d'équipe soudée. Le résultat reste toujours aussi impressionnant, avec deux qualificatifs qui le caractérisent : générosité et professionnalisme.

Cette année, je n'aurai à aborder que des points positifs, tellement cette équipe est imprégnée du même idéal humanitaire.

Voici donc le rapport moral de l'année écoulée :

1) Mission HAÏTI

Nous avons participé à la reconstruction de l'orphelinat Notre Dame de la Nativité que nos amis Pompiers de Grasse/Menton et de Bonheur d'Enfants ont terminé. Cette participation s'est faite dans le cadre des partenariats avec l'UIAH. L'aide financière apportée par AHI représente plus de 3000 euros qui ont été utilisés avec rigueur pour un très beau résultat.

Nous avons fait parvenir à cette équipe, acheminés par l'équipe de Gérard Lamur des Voiles du partage, à bord des voiliers de Ciotat-Africa, de nombreux cartons de fournitures scolaires et d'hygiène. Ces fournitures, toutes distribuées, nous sont parvenues en grand nombre suite à l'appel que j'avais lancé auprès des généreux donateurs que sont les adhérents d'AHI en France et en Belgique, appel qui fut un franc succès.

2) Mission BENIN

Comme chaque année depuis 5 ans, avec notre partenaire Emmanuel Dossou Dossa, ici présent, d'APROVIE ONG, nous avons poursuivi l'aide apportée au Bénin : des équipements hospitaliers, matériels médicaux et

paramédicaux ; mais aussi aides à des écoles et orphelinats, à des familles défavorisées, avec l'envoi de matériels et fournitures en quantité, entre autres des équipements et fournitures scolaires et des vêtements. Vous pouvez retrouver toutes ces actions sur le site d'AHI.

Il faut saluer le travail de trois nouvelles et précieuses recrues : Françoise Claret du Var, qui, entre autre nous a trouvé un stock important de chaussures et une ambulance ; Marie Duvette, de Neuilly sur Seine, en permanence sur la brèche afin de récolter des dons financiers pour AHI ; et enfin notre ami Bruno, que nous avons affectueusement surnommé « boîte à outils » qui a accepté de prendre en charge bénévolement l'entretien du parc roulant d'AHI, c'est-à-dire notre fourgon, mais aussi la révision des ambulances et autres véhicules avant de les envoyer par conteneur.

3) Bourses aux étudiants d'Indonésie

Cette année encore, AHI a accordé des bourses d'études à des étudiants méritant indonésiens.

4) L'activité du local de Nancy

Isabelle Voinson, de Nancy, quant à elle, fait vivre intensément sa section régionale. D'abord avec un local de stockage qu'elle a pu obtenir sur Nancy, mais aussi par ses multiples actions auprès de nombreuses associations régionales et différents organismes :

- Protection civile : 2 cartons de consommables
- Ambassade du Congo : 20 cartons
- Soupe des Sans Abri : 10 cartons de vêtements
- Sol Himal : association qui vient en aide aux réfugiés tibétains et himalayens, soutenue par la mairie de Nancy : 50 cartons de consommables
- Afrique Demain : 60 cartons de consommables plus des poches alimentaires
- Lion's : plusieurs cartons de livres
- Petits Frères des Pauvres : 5 cartons de consommables et couches
- Asso Bien Etre : 10 cartons appareils ménagers et vaisselle
- Tunisie : nombreux cartons de consommables
- SPA : 122 cartons de poches alimentaires ont été donnés car en limite de validité

5) AAHI Belgique

Nous devons saluer la création de l'association Belge « AAHI Belgique » à l'initiative de Madame Patricia Gérard. Mais pourquoi ce double « A » avant AHI ? Petite explication : l'association AMIGOS, de Liège, sert des repas chauds aux déshérités depuis de nombreuses années. Patricia en faisant partie, Lorsque je lui ai proposé de « monter » AHI en Belgique, c'est tout naturellement qu'elle-même et toute son équipe ont accepté cette idée.

Je dois dire que l'action remarquable menée par Patricia et son équipe a été impressionnante de rapidité et d'efficacité, surtout grâce à son investissement total, puisqu'ils ont collecté en peu de temps de quoi charger plus d'un conteneur. Le produit de cette collecte est stocké dans un superbe entrepôt et prêt à

être expédié. Outre de nombreux matériels et fournitures, il y a un 4x4 que nous enverrons à Cotonou comme véhicule de liaison pour nos actions ; des équipements scolaires qui iront équiper le collège en construction à Ouidah cet été ; de nombreux pots de peinture, des châssis de fenêtres pour notre orphelinat, du matériel médical, des outils de menuiserie pour l'école d'ébénisterie qui viendra donner un métier à des orphelins béninois. Je dois vous préciser qu'Emmanuel vient d'acquérir un nouveau bâtiment près du centre d'œuvres sociales de Zézoumé dont une partie servira pour l'hébergement des orphelins du centre et l'autre partie au stockage de nos envois, en attendant leur distribution, puisque, jusqu'à présent, il se faisait dans l'espace « menuiserie/ébénisterie ».

A propos de ce centre, je précise qu'il est en cours de finition.

J'ajouterai que Patricia a trouvé en Belgique un endroit privilégié et presque illimité de stockage, grâce à Pierre, un de ses amis.

6) Mission CASAMANCE (Sénégal)

Concernant la Casamance, la rénovation de la maternité est à présent pratiquement terminée. Il en est de même pour l'équipement de la coopérative agricole et pour le laboratoire d'analyses médicales qui a été entièrement rééquipé, grâce à BSF et ses techniciens biomédicaux, qui ont également formé le personnel local. Je laisse la parole à Yves Fouquet pour vous exposer la situation :

La mission Casamance 2012 comportait 3 chantiers :

a) La remise à niveau du laboratoire d'analyses médicales du Centre de Santé de Kafountine :

Cette année encore la collaboration avec B.S.F. a tenu toutes ses promesses. Laurine et Christian, biologistes, sont venus former le biologiste local au fonctionnement de nouveaux appareils, donnés par B.S.F. et ramenés de France par notre équipe de AHI sous la direction de Yves Fouquet.

A l'heure actuelle le laboratoire fonctionne parfaitement et pour AHI, la mission est terminée.

b) L'achat d'un moulin à céréales pour le GIE d'Abéné :

En 2011, AHI avait doté le GIE d'Abéné, d'une décortiqueuse à riz, achetée localement, afin de soulager le travail quotidien des femmes du village.

Au vu du bon fonctionnement et de la bonne gestion de cette décortiqueuse, AHI s'était engagé à acheter un moulin à céréales pour en doter le GIE. Yves Fouquet, pendant son séjour, a pu constater le bon état de la décortiqueuse, son entretien régulier par des techniciens, et la saine gestion des comptes du GIE.

Après une réunion bilan tenue sur place il ressort :

- Que c'est maintenant 6 villages qui viennent au GIE d'Abéné.
- Le GIE est passé de 50 à 150 adhérentes.
- A savoir qu'en moyenne une famille utilise 50 kilos de riz par semaine.

Le moulin à céréales a donc été acheté et offert aux femmes d'Abéné. Il a immédiatement trouvé sa place dans le local et a été mis en service. Un local pour stocker le son a été construit.

c) La rénovation de la maternité d'Abéné :

La moitié du projet de rénovation a été réalisée cette année.

A savoir :

- la pose de carrelages au sol et de faïences au mur,
- les travaux de peinture,
- la mise en conformité du système électrique dans la salle de garde, la salle de travail et la salle d'accouchement.

Il reste la salle post-accouchement et l'entrée à terminer.

Au vue de l'état catastrophique et dangereux de la table d'accouchement, AHI a acheté localement une nouvelle table aux normes européennes (coût : 450 euros).

A noter, que le jour de l'inauguration officielle, des hommes (le chef du village, les autorités) ont brisé une sorte de tabou et sont entrés pour la première fois dans la nouvelle maternité, ce qui prouve l'engouement des habitants pour ces travaux.

d) Projet d'un séjour solidaire en partenariat avec la CCAS EDF-GDF :

Yves Fouquet nous explique le but d'un séjour solidaire.

Il s'agit d'allier vacances et missions humanitaires.

Chaque participant, devra récupérer à ses frais et emporter dans ses bagages, à partir des demandes d'AHI, du matériel médical, des consommables, etc.

Ce projet est actuellement à l'étude par la CCAS. Seul obstacle, aucune compagnie d'assurances ne couvre actuellement les déplacements et séjours dans le nord de la Casamance

7) Les CONCERTS pendant l'année écoulée :

Nous avons organisé 8 spectacles, aux quatre coins de la France et en Belgique, avec les artistes suivants : notre toujours fidèle et talentueux Alain Sebbah, notre « nounours », mais aussi Les Forbans pour une deuxième fois, Isabelle Aubret, Michel Orso, Claude Barzotti, Pierre Groscolas, Ritchy Hallyday, Alain Turban, Michel Adelle, la Compagnie Créole, Stone et Mario d'Alba, Johnny Logan, Jean Sarrus des Charlots, Gérard Palaprat et moi-même. J'espère ne pas en avoir oublié.

Parmi les nombreux sonoriseurs, je remercie Mag Scène qui sonorise la Tournée Âge Tendre ; mon fils Clayton, qui a supervisé et mis en lumière le concert du Cap d'Agde et la ville d'AGDE qui a mis à notre disposition la salle et les techniciens du Palais des Congrès. Tous, bien évidemment, ont apporté ce matériel bénévolement. Remercions encore Brigitte et Patrick Leblanc (je vous rappelle qu'ils habitent Pont de Beauvoisin dans l'Isère) ; Yves Fouquet et Lilia Rivalan ; le Crédit Mutuel de Pontault-Combault qui nous a remis un chèque de 2000 euros à l'occasion du spectacle organisé par Gérard Millet dans cette ville ; Florence Carvallo, pour l'organisation du concert du Maroc, qui a permis à AHI d'amasser une recette importante, versée aux associations d'aveugles et handicapés de Chefchaouen ; ainsi que tous les participants bénévoles pour leurs organisations au combien éprouvantes

moralement et physiquement, mais tellement efficaces. Ali vous donnera les montants que ces concerts nous ont rapportés. Bien sûr, cette année encore de nombreux spectacles auront lieu à travers la France.

8) Remerciements

Enfin, je voudrais remercier tous les autres actifs d'AHI que je n'ai pas encore nommés, qui donnent de leur temps sans compter, **dans un total esprit de bénévolat et qui effectuent un travail sans relâche aux quatre coins de France et à l'Étranger.**

- Et puis un petit mot sur notre ami Magdy Fald Pacha, architecte, membre d'AHI de fraîche date. Quand Ali et moi l'avons sollicité juste pour avoir un avis sur un quantitatif de matériaux à utiliser pour le collège Houakpé Daho au Bénin, il a tout de suite proposé d'aller sur place, à ses frais, pour faire tous les relevés selon les règles de l'art, établir les plans et les descriptifs techniques. Il est parti en octobre dernier en compagnie d'Ali pour effectuer les relevés, Ali vous en parlera un peu plus tard quand nous aborderons les objectifs pour cette année.

- Mais également à vous tous que je tiens à remercier chaleureusement, vous adhérents, car sans vous, AHI n'existerait pas.

Nous allons maintenant procéder au vote sur le rapport moral :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

2) Rapport financier par le Trésorier

Le Trésorier a donné lecture à l'Assemblée des états des recettes et dépenses de l'exercice écoulé, de la situation de trésorerie. Il précise que pour la première fois a été intégré dans la comptabilité d'AHI la valorisation des éléments de bénévolat, de matériel reçu ou offert, et des dons (cerfa).

1- Le montant des recettes pour l'année 2011 s'élève à 110 029,24 euros dont **49 033 euros de recette d'exploitation.**

- Les cotisations pour un montant de 6 876 euros.
- Les produits spectacles artistes bénévoles pour un montant de 24 218 euros,
- Les dons hors projet pour un montant de 6 987 euros
- Les subventions reçues sur projets pour un montant de 8 650 euros,
- Vente de marchandise pour un montant de 1 302 euros
- Subvention de fonctionnement pour un montant de 1 000 euros

Les recettes d'AHI sont pour 66% des recettes internes propres à l'association.

2-Le montant des dépenses pour l'année 2011 s'élève à 87 280,84 euros dont **26 581 euros de dépenses d'exploitation.**

- Achat marchandises stockées pour un montant de 480 euros
- Achat matériels et prestations pour un montant de 3 412 euros
- Aides aux personnes pour un montant de 2 001 euros
- Subvention versée sur projets pour un montant de 11 973 euros
- Fournitures entretien pour un montant de 19 euros
- Entretien réparations véhicules, mobilier pour un montant de 51 euros

- Voyages, déplacements pour un montant de 407 euros
- Impôts et taxes pour un montant de 154 euros
- Frais bancaires et virements pour un montant de 167 euros
- Assurances véhicules et autres pour un montant de 595 euros
- Cotisations, dons aux associations partenaires pour un montant de 30 euros

Les dépenses opérationnelles représentent 95% des dépenses.

3-Le résultat d'exploitation créditeur au 31 décembre 2011 est de **22 748 euros**

4-Il faut préciser que le solde de trésorerie d'AHI au 31/12/2011, qui s'élève à : **60 692.48 euros**, intègre la provision faite pour répondre aux projets 2012 à venir et plus particulièrement sur le Bénin.

5- Le bilan 2011 s'élève à **65 692,46 euros**.

Il a été décidé, dans un souci de transparence totale, de publier notre compte de résultat sur le site web d'AHI.

Nous allons procéder au vote du rapport financier :

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

3) fixation du montant de cotisation

Il est proposé que la cotisation annuelle d'Assistance Humanitaire Internationale reste inchangée et fixée à 30 euros par personne et par adhérent.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4) Présentation des objectifs

Nous allons à présent aborder la partie des objectifs en cours et à venir :

- a) Les travaux de finition pour le collège d'OUIDAH au Bénin commencent ces jours-ci, pour être terminés à la rentrée de septembre ou la remise officielle aura lieu. Les plans sont terminés ainsi que l'évaluation des quantitatifs de matériaux. Ali Bordji et Magdy Fadl Pacha devraient se rendre très prochainement sur place pour le suivi des travaux.
- b) Les travaux d'agrandissement de l'orphelinat Sainte Dominique au Bénin, quant à eux, commenceront dans la foulée, après avoir terminé le collège. Magdy Fadl Pacha travaille actuellement sur les prochains plans.

Il est évident que les deux projets au Bénin vont obérer la trésorerie d'AHI. Nous devons donc obtenir des subventions de différents organismes sur présentation d'un dossier complet administratif et financier.

Parallèlement, nous continuerons à assurer l'envoi de conteneurs de matériels ; nous poursuivrons notre soutien aux associations qui sollicitent notre collaboration ; nous poursuivrons notre intervention en Casamance sur le centre de soins d'Abéné, juxtaposé à la maternité.

Nous resterons à l'écoute pour élargir notre domaine d'intervention et monter de nouveaux projets

5) Dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique

Madame Catherine Chaigneau, Administrateur d'AHI, en charge de ce dossier prend la parole :

Suite aux délibérations adoptées à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 29 avril 2011, mandat a été confié au Conseil d'Administration de constituer le dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique et notamment de rédiger les futurs statuts conformes aux statuts types des associations reconnues d'utilité publique qui seront soumis à acceptation du Ministère de l'Intérieur et du Conseil d'Etat.

Ce travail effectué, il est demandé aux membres de l'association de réaffirmer leur volonté de poursuivre la procédure d'instruction du dossier de demande d'utilité publique.

Dans le cadre de l'adoption de ces statuts, il est demandé à l'assemblée de déléguer pouvoir à deux membres du Conseil d'Administration de procéder, le cas échéant, à des modifications complémentaires qui seraient demandées par l'administration ou le Conseil d'Etat. Il est proposé Madame Catherine Chaigneau et Monsieur Ali Bordji.

Pour information à l'assemblée, le dossier complet de demande de reconnaissance d'utilité publique a été remis le 19 décembre 2011 au Ministère de l'intérieur, qui en a fait un premier examen attentif en janvier 2012.

Planning prévisionnel :

- Après l'Assemblée Générale d'avril 2012, transmission de la délibération de la reconnaissance d'utilité publique et des comptes financiers 2011 au Ministère de l'Intérieur.
- Transmission par le Ministère de l'Intérieur de notre demande aux Ministères des Affaires Etrangères et de la Cohésion Sociale en Juin/juillet 2012.
- Retour des avis au Ministère de l'Intérieur.
- Décision du Conseil d'Etat (prévoir 2013)

Nous allons procéder au vote :

- a) Pour approbation de la réaffirmation de la volonté d'AHI de solliciter la demande de reconnaissance de l'utilité publique.

Approuvée à l'unanimité

- b) Pour approbation des nouveaux statuts « utilité publique » tels que proposés par le Conseil d'Administration.

Approuvée à l'unanimité

- c) Pour approbation de donner pouvoir à Monsieur Ali Bordji et à Madame Catherine Chaigneau pour procéder à des modifications statutaires supplémentaires qui seraient demandées par l'Administration.

Approuvée à l'unanimité

6) Délibération portant sur la modification de l'article 11 des statuts actuels

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement de l'association dans l'application des statuts en vigueur actuellement, il s'avère nécessaire de modifier la rédaction des conditions d'atteinte du quorum pour que l'Assemblée Générale puisse délibérer et rendre possible la convocation d'une nouvelle assemblée sous quinze jours minimum si le quorum n'est pas atteint.

Nous allons procéder au vote sur la modification de l'article 11 des statuts actuels.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

7) Nominations au Conseil d'Administration

Monsieur Eddy Del Fabbro qui occupait le poste de vice-président de l'association, a souhaité démissionner de son poste de Vice Président pour raisons familiales.

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni le 3 avril 2012, a accepté sa démission.

En application de l'article 9 des actuels statuts, il a été pourvu provisoirement à son remplacement par la nomination de Monsieur Ali Bordji qui occupait le poste de Trésorier.

Il a été nommé Monsieur Yves Fouquet au poste de trésorier laissé vacant.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir entériner ces modifications.

Ces modifications sont **acceptées à l'unanimité**, procédant ainsi au remplacement définitif des postes vacants.

8) Questions diverses

Quelques chiffres du site d'AH1 créé en mars 2007 et qui atteindra bientôt les 200 000 visiteurs ; l'année dernière nous arrivions à près de 140 000 visiteurs, soit à ce jour 50 000 de plus en un an.

Je vous invite toujours à voir ces taux de fréquentation en cliquant sur le petit logo carré vert et jaune de WEBSTAT, que vous trouverez en bas des pages, représentant un diagramme.

Remercions donc Melissa et Michel pour leur travail.

Pas d'autres questions.

Je tiens à vous remercier une nouvelles fois pour votre patience lors de ces longs exposés. Je souhaite que vous repartiez fiers d'avoir participé, toujours aussi efficacement à ces œuvres humanitaires ; mais avant de nous séparer, je vous invite à vous rapprocher du buffet que le Conseil d'Administration vous offre comme chaque année, car fidèles à nos engagements de 0% de frais de fonctionnement, il n'est pas question qu'un seul euro soit prélevé sur vos dons et cotisations à AHI pour payer ce buffet !

Fait à Mèze le 29 avril 2012

Le Président

Christian Delagrangé

La secrétaire

Lilia Rivalan